



Assurances - Perte d'exploitation

- ▶ **Perte d'exploitation : que faire si l'assureur modifie le contrat**
- ▶ **Axa défend sa position face aux restaurateurs**
- ▶ **La cour d'appel d'Aix-en-Provence condamne Axa à indemniser un restaurateur marseillais**
La cour d'appel d'Aix-en-Provence a donné gain de cause à un restaurateur Marseillais, le 25 février, en condamnant Axa à l'indemniser pour ses pertes d'exploitation. Il s'agit de la première décision rendue par des magistrats professionnels et qui pourrait faire jurisprudence pour tous les professionnels qui sont en conflit avec leur assureur.
- ▶ **Première victoire pour le collectif Resto Ensemble face à Axa**
Le tribunal de commerce de Tarascon a condamné, le 29 mars, Axa à indemniser la perte d'exploitation des restaurateurs **Claire et Julien Drouot**, membres du collectif Resto Ensemble, pour les deux périodes de confinement (printemps 2020 et automne-hiver 2021).